



● **DES JEUNES ENFERMÉS**  
On ne peut pas priver un enfant de liberté. Et pourtant, ça arrive pour certains mineurs (moins de 18 ans) en Belgique. p. 2



● **LIRE = MIEUX VIVRE**  
Des millions d'enfants n'ont pas la chance d'aller à l'école. Pourquoi? Et quelles sont les conséquences? p. 3



● **PAS TOUS LES DROITS**  
Avoir des droits ne signifie pas... que l'on peut faire n'importe quoi. p. 4

# Les enfants ont-ils tous les mêmes droits ?

Il y a 20 ans, 192 pays ont adopté la Convention internationale des droits de l'enfant. En théorie seulement, parce qu'en réalité, partout dans le monde, ces droits sont bafoués (pas respectés), y compris en Belgique.

Le 20 novembre 1989, presque tous les pays du monde signaient la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Cette convention est un texte qui dit clairement quels sont les droits des enfants que les pays doivent respecter pour que les jeunes de moins de 18 ans puissent grandir normalement et vivre heureux.

En signant ce texte, la plupart des pays du monde se sont engagés (ont promis) à faire en sorte que ces droits soient respectés. En réalité, des millions d'enfants souffrent et vivent des injustices partout à travers le monde, y compris en Belgique.

## ● Des situations différentes

En tout, la planète compte près de 2,213 milliards de jeunes de moins de 18 ans. Un humain sur 3 est un enfant ou un adolescent. Si le monde était un village de 100 enfants, 91 vivraient dans des pays en développement (pays pauvres) contre 9 dans des pays riches. Selon le pays où l'on vient au monde, les conditions de vie sont très différentes. Dès la naissance, tous les enfants n'ont pas les mêmes chances. Dans les



Photo Reuters

Tous les enfants sans exception ont le droit d'être protégés.

pays riches, la plupart mangent à leur faim, sont soignés quand ils sont malades, vont à l'école, ont le temps de jouer, donnent leur avis... Un pays riche et organisé a plus de moyens pour faire appliquer les droits de l'enfant. Dans les pays pauvres, le manque d'argent fait que de nombreux enfants n'ont même pas le minimum pour survivre. Ils ont faim, n'ont pas accès à

l'eau potable (bonne à boire) et sont mal ou pas soignés quand ils tombent malades. Beaucoup n'ont pas la possibilité d'aller à l'école parce qu'ils vivent dans des familles pauvres et qu'ils doivent travailler pour gagner de l'argent.

## ● Des injustices partout

À l'intérieur des pays aussi, qu'ils soient riches ou pauvres, des injustices existent entre les enfants. Par exemple, dans les pays en développement, les enfants des familles pauvres n'ont parfois pas la possibilité d'aller à l'école primaire tandis que ceux des familles riches ont accès à l'école secondaire et à l'université.

Dans un pays riche comme la Belgique, où la plupart des enfants ont le minimum pour vivre, on pourrait croire que tout va bien. Chez nous aussi, il y a des enfants dont on ne respecte pas les droits et qui n'ont pas les mêmes chances que les autres. Certains sont victimes

de violences, d'autres vivent dans des familles pauvres qui n'ont pas les moyens de leur donner tous les soins de santé nécessaires (achat de lunettes, aller chez le kiné...). Par manque d'argent, certains enfants n'ont pas de loisirs (faire du sport, aller au cinéma...).

On entend souvent dire : « Les enfants d'ici n'ont pas à se plaindre par rapport à ceux qui vivent dans les pays pauvres » ! Cela voudrait dire que l'on devrait s'occuper davantage des enfants qui souffrent dans les pays pauvres qu'ici ? Que les souffrances de ceux d'ici sont moins difficiles à supporter ?

Aucun enfant n'est plus important qu'un autre. Tous ont les mêmes droits et tous souffrent lorsque ces droits sont bafoués. Il faut se battre partout dans le monde, y compris en Belgique, pour que tous les jeunes sans exception voient l'ensemble de leurs droits respectés. Heureusement, des personnes agissent dans ce sens, ici et ailleurs.

## QUELS DROITS ?

■ Le texte de la Convention relative aux droits de l'enfant comporte 54 articles (parties). On peut les résumer en plusieurs grandes idées.

■ J'ai droit à la vie.

■ J'ai le droit d'être en bonne santé : avoir de quoi me nourrir et pouvoir être soigné.



Photo Reuters

■ J'ai le droit d'avoir des parents, de pouvoir être aimé d'eux et de bénéficier de leur protection.

■ J'ai le droit d'avoir un nom dès la naissance et une nationalité (appartenir à un pays).

■ J'ai le droit d'aller à l'école et d'avoir accès aux connaissances qui me permettront de comprendre le monde.

■ Je peux donner mon avis et être entendu par les adultes.

■ En cas de guerre, je dois être protégé et je ne peux pas être utilisé comme soldat.

■ On doit me protéger des coups, blessures physiques ou mentales, du travail dangereux, de toute forme d'exploitation...



Photo Reuters

■ Je peux rêver et penser librement. J'ai le droit de pratiquer une religion en allant à l'église, au temple, à la mosquée... ou de ne pas en pratiquer.

■ J'ai le droit de jouer, chanter, danser, développer mes dons, me reposer...

■ Les adultes doivent penser à l'intérêt des enfants quand ils prennent une décision.

## QUELQUES CHIFFRES

En moyenne, près de 9 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année dans le monde à cause du manque de nourriture, d'eau potable ou de maladies qui peuvent être soignées. La plupart de ces décès surviennent dans les pays en développement (pauvres).

Un enfant éthiopien (d'Éthiopie en Afrique) court 30 fois plus de risques de mourir avant son cinquième anniversaire qu'un enfant d'Europe occidentale!

Près de 200 millions d'enfants de moins de 15 ans travaillent dans le monde.

En 2008, une étude révélait qu'en Belgique, 1 enfant sur 7 appartient à un ménage (une famille) qui vit sous le seuil de la pauvreté (voir en page 2 de ce dossier). Un enfant sur cinq vivant dans une famille pauvre présente un retard scolaire.



# Les droits des enfants en Belgique

## Des enfants souffrent de la pauvreté

En Belgique, une famille sur sept vit dans la pauvreté. Cela crée des situations où certains droits des enfants sont difficilement respectés.

**L**es situations de pauvreté sont variées. Une maman seule avec plusieurs enfants. Ou deux adultes qui n'ont pas ou plus de travail. Parfois aussi, des parents qui ont des salaires (argent gagné en travaillant) trop bas...

À chaque fois, c'est un casse-tête pour tout payer : le logement, la nourriture, l'électricité, le chauffage, la voiture, les vêtements, les fournitures scolaires, les piscines et les sorties de classe, les soins de santé...

Bernadette Pinet est active à ATD Quart-Monde, une association (groupe de gens) qui aide les personnes qui souffrent de pauvreté chez nous. Elle rencontre beaucoup d'enfants touchés par le manque d'argent. Elle raconte : « Il arrive que des parents doivent faire un choix entre payer les sorties scolaires et les factures de gaz ou d'électricité. Certains enfants n'ont pas tout leur matériel en ordre, en classe, et sont sanctionnés pour cela. J'en connais même qui n'ont pas de plumier ou de cartable, et qui emportent leur matériel dans un sac en plastique. »

La vie à l'école est difficile pour ces enfants qui sont jugés, qui ne se sentent pas en confiance, qui n'ont pas les mêmes chances que les autres : « Je connais un papa qui récupère des morceaux d'ordinateur à droite et à gauche pour essayer



En Belgique, des enfants vivent dans des familles pauvres. Cette pauvreté complique le respect de certains droits.

Photo Fotolia

d'en refaire un pour ses enfants. De plus en plus, il faut un ordinateur pour l'école. Pour certains parents, c'est difficile. »

### ● Droit à un toit

Les enfants ont le droit d'avoir un toit mais la pauvreté engendre (donne naissance à) des situations pénibles. « Il y a des logements sans eau chaude, explique Bernadette Pinet. C'est difficile de forcer ses enfants à prendre une douche froide le matin avant l'école. Alors, certains enfants sont jugés parce qu'ils sentent mauvais. Il y a aussi des familles qui ne peuvent plus payer de loyer et qui se retrouvent chez les grands-parents. On fait comment, pour vivre à 15 dans l'appartement des grands-parents ? En tout cas, on peut difficilement inviter des copains ! »

Il y a aussi des logements froids et humides, mal isolés, avec des

courants d'air partout. Dans ces conditions, les enfants tombent plus vite malades...

### ● Droit à la santé

Quand on manque d'argent, on hésite parfois à faire venir le médecin ou à emmener son enfant chez le dentiste. Les parents de ces familles précaires (fragiles) attendent souvent avant de faire des achats coûteux de lunettes, ou de payer des soins de kiné, par exemple. On remarque aussi que ces enfants ont moins de soins d'orthodontie (pour positionner correctement les dents).

### ● Des solutions

Notre pays a mis en place beaucoup de systèmes d'entraide et de solidarité. Une partie des frais de soins de santé et presque tous les frais de dentiste pour enfants, par exemple, sont remboursés

par la mutuelle.

Des logements sociaux sont réservés aux plus pauvres : les occupants paient un loyer en fonction de leurs revenus (de l'argent qu'ils ont). Malheureusement, ces logements sont parfois en mauvais état, et les listes d'attente pour pouvoir en occuper un sont longues.

Enfin, pour défendre les enfants directement, il y a le délégué général aux droits de l'enfant. Pour le moment, il s'agit de Bernard Devos. On peut s'adresser à lui et à son équipe en cas de besoin. Ils ne peuvent pas régler toutes les questions, mais ils peuvent orienter les gens vers les bons services d'aide et donner des conseils. Et puis, le délégué interpelle régulièrement les responsables du pays sur les situations qui sont contraires aux droits de l'enfant, et réclame des changements.

## Et l'éducation ?

Les enfants de Belgique ont de la chance : ils ont la garantie de pouvoir aller à l'école jusqu'à 18 ans. C'est même obligatoire. Et pourtant...

**Q**uels droits des enfants posent le plus de problèmes en Belgique ? La première réponse qui vient, du côté du délégué général aux droits de l'enfant comme du côté de DEI (Défense des enfants International), c'est « l'école » !

Chez le Délégué, on explique : « L'école est inégalitaire. Elle n'est pas accessible de la même manière à tous. Certaines écoles se font de la concurrence et cette compétition est néfaste, surtout pour les moins favorisés. Il y a des écoles qui cumulent (additionnent) trop de problèmes, et ce n'est pas possible de mener des projets pédagogiques aussi bien que dans les autres écoles. » Benoît Van Keirsbilck, de DEI, dénonce : « On est régulièrement interpellés par des jeunes qui sont confrontés à un refus d'inscription injuste dans une école. Il y a aussi trop de jeunes décrochés de l'école parce que le



Photo Fotolia

système scolaire ne parvient pas à leur donner une place pour qu'ils puissent s'épanouir. »

Enfin, tous les parents ne sont pas en mesure d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs ou à étudier leurs leçons. Il existe des « écoles de devoirs » où les enfants peuvent aller se faire aider. Mais ces écoles de devoirs manquent parfois de moyens, ou ne sont pas assez connues.

## Des jeunes enfermés

On ne peut pas priver un enfant de liberté. Et pourtant, ça arrive pour certains mineurs (moins de 18 ans) en Belgique.

**M**ettre des moins de 18 ans en prison, c'est contraire à la Convention des droits de l'enfant et à la loi. La prison empêcherait le jeune de s'épanouir et de grandir dans un sentiment de sécurité. Elle le mettrait en contact avec des criminels adultes. Elle ne le rendrait pas meilleur.

Pourtant, certains adolescents sont enfermés après avoir commis une infraction (action contraire à la loi). Seule « consolation » : ils ne vont pas dans les prisons d'adultes. Il existe un centre fermé à Everberg (on prévoit d'en créer d'autres) et des IPPJ, des centres où les jeunes vivent quelque temps suivant des règles très strictes et en étant suivis de très près.

En principe, envoyer des jeunes dans ce type de centre doit être exceptionnel. La justice doit d'abord chercher d'autres solutions : permettre au jeune de réparer ses fautes, par exemple en faisant des travaux d'intérêt général (qui profitent à la société, aux gens). DEI constate que de plus en plus de jeunes sont condamnés à des formes d'enfermement. L'organisation dénonce cette situation injustifiée et demande que ça change.



La justice envoie de plus en plus de jeunes dans ce centre d'Everberg.

Photo Editions de l'Avenir

### LES ÉTRANGERS

- On les appelle les MENA : les mineurs étrangers non accompagnés. Ce sont des moins de 18 ans qui sont arrivés en Belgique sans adultes, sans parents. On manque de places dans les centres qui sont prévus pour les accueillir. Certains jeunes restent en rue !

- Pendant longtemps, la Belgique a été critiquée parce qu'elle plaçait en centre fermé des familles qui devaient être expulsées du pays. Des enfants se retrouvaient dans ces « prisons » parfois plusieurs mois. Le passage en centre fermé est devenu exceptionnel mais il reste des cas problématiques.

# Le et leurs droits dans le monde

## Avoir accès à de l'eau propre

**DROITS  
DES ENFANTS**



Tous les enfants ont droit à la vie. Et pourtant, des millions d'entre eux ont faim, n'ont pas accès à l'eau potable ou ne sont pas soignés.

**B**oire une eau saine (bonne pour la santé) et manger à sa faim sont essentiels à la survie. Et pourtant, sur la planète, 1 milliard 20 millions de personnes souffrent de famine. Chaque jour, 18 000 enfants meurent des suites de la faim et de la malnutrition. La plupart vivent dans les pays pauvres d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

### ● L'eau, source de vie ?

Tout le monde sur Terre n'a pas non plus accès à l'eau potable. Boire une eau sale est source de maladies. Rama, 8 ans, habite un village au Mali (Afrique). Elle va à l'école. C'est elle qui est chargée de la corvée eau dans la famille. Tous les matins et tous les soirs, elle marche une demi-heure jusqu'au puits : « Avant, j'allais à la mare mais l'eau y est sale. Je vais chercher l'eau du puits pour se laver et cuisiner. » Rama explique qu'il est important de boire l'eau du puits : « Dans l'eau de la mare, il y a de l'herbe et de la boue. Si on la boit, on tombe malade. » En 2006, l'Unicef (organisme faisant partie de l'Organisation des Nations unies qui s'occupe des enfants) a installé le puits où Rama et 400 autres habi-



Photo Reuters

Dans de nombreux pays, il faut parfois marcher loin pour trouver de l'eau potable.

tants vont puiser l'eau.

### ● Les toilettes, c'est où ?

Si on a de l'eau potable mais que l'environnement où l'on vit est sale et qu'on n'a pas la possibilité de se laver les mains avec de l'eau propre et du savon, on continuera à tomber malade. Lam et Quyen ont 8 ans. Ils habitent un village au Vietnam (Asie). Ils ont souffert de maladies liées au manque d'hygiène (de propreté). Ils ont eu des vers dans les intestins qui ont freiné leur croissance (les ont empêchés de grandir). Ils sont petits pour leur âge. Mais ils ont eu de la chance. Avant, il arrivait fréquemment que les enfants du village meurent de maladies liées à

l'eau. « J'ai eu 9 enfants, dit une grand-mère de 60 ans, mais 6 sont morts de maladies comme la diarrhée ou la rougeole, que l'on peut maintenant éviter avec de bonnes pratiques d'hygiène, des soins et des médicaments. » Lam : « Il est très important de se laver les mains après être allés aux toilettes, sinon, vous risquez d'attraper des vers. » Le village est équipé d'un robinet où les gens viennent s'approvisionner en eau. Grâce à l'action de l'Unicef, les habitants savent comment éviter les maladies, construire et entretenir des latrines (toilettes) hygiéniques. Beaucoup d'enfants dans le monde n'ont pas de toilettes chez eux ou à l'école (les gens font leurs besoins dans la na-

ture), ni d'installations pour se laver. De nombreux villages n'ont pas de systèmes pour recueillir et traiter les eaux usées (sales). Selon l'Unicef, 5 000 enfants meurent chaque jour de maladies (diarrhée, choléra,...) causées par le manque d'eau potable, l'absence d'installations sanitaires (toilettes, salles de bains...) et le manque d'hygiène. C'est la pauvreté qui empêche des millions d'enfants dans le monde de survivre et de grandir. Quand l'argent manque, comment acheter de la nourriture, creuser un puits, installer une salle de bains... ? Sur la planète, plus de 2,5 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars (environ 1,30 €) par jour.

### QUE FAIRE ?

- De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) comme Médecins sans frontières, Action contre la Faim... et des organisations internationales comme l'Unicef, l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la Croix-Rouge... agissent partout dans le monde sur le plan de la santé, de la nutrition, de l'accès à l'eau potable. Ces organismes fournissent une aide alimentaire dans les situations d'urgence (quand des gens n'ont plus rien à manger).
- Des organisations aident à creuser des puits, font un gros travail d'information sur l'importance de l'hygiène.
- Sur la plan de la santé, les ONG et organisations internationales luttent contre les maladies (sida, malaria...). Près de 80 % des enfants dans le monde sont aujourd'hui vaccinés avant l'âge d'un an contre 6 maladies mortelles (tétanos, tuberculose...).
- Grâce à ce travail, depuis 1990, le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans a chuté. Il est passé de 12,5 millions de décès en 1990 à moins de 9 millions en 2008. Les efforts doivent se poursuivre, particulièrement dans la lutte contre la pauvreté.

## Des enfants désarmés

**T**ous les enfants ont droit à être protégés contre l'exploitation. Exploiter un enfant, c'est se servir de lui pour le faire travailler, pour l'utiliser comme soldat, comme esclave ou comme partenaire sexuel. Quand on parle d'enfants au travail, on ne pense pas à ceux qui donnent un petit coup de main chez eux mais aux enfants qui sont obligés de travailler durement plusieurs heures par jour (fabriquer des objets, des travaux dans les champs...) pour ramener un peu d'argent ou de nourriture à la maison. Certains sont traités comme des esclaves : ils n'ont aucune liberté et doivent travailler dur pour un patron qui a tout pouvoir sur

eux. Empêcher les enfants de travailler n'est pas si simple. Souvent, leur survie et celle de leur famille dépendent du salaire (souvent bas) que rapporte leur travail. Pour supprimer totalement le travail des enfants, il faut prévoir des solutions pour que les familles puissent se passer de leur revenu (salaire).

### ● Enfants soldats

Dans le monde, partout où il y a des conflits armés, des enfants sont utilisés comme soldats. On estime qu'ils sont 250 000 sur la planète. Un enfant soldat est un jeune de moins de 18 ans qui doit combattre ou travailler pour un groupe armé, les forces militaires d'un pays... Peu importe qu'il porte une arme ou pas. Utiliser des enfants à des fins (buts) militaires est un crime de guerre. De nombreuses personnes, associations font pression sur les dirigeants du monde entier pour qu'ils fassent cesser l'utilisation d'enfants soldats. Des associations recueillent d'anciens enfants soldats. Elles les protègent et les aident à retrouver une vie normale. Ce n'est pas évident car ce que vivent ces enfants dans les groupes armés est très dur. Ils risquent leur vie et n'oublient jamais ce qu'ils ont fait.



Photo Béga

## Lire = mieux vivre

Tous les enfants ont le droit d'aller à l'école. Ils sont des millions à ne pas avoir cette chance.

**D**ans le monde, plus de 100 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire. Environ 60 % d'entre eux sont des filles. Dans les pays pauvres, beaucoup de familles ne sont pas assez riches pour envoyer tous leurs enfants à l'école. Un des jeunes doit aller travailler pour rapporter un peu d'argent à la maison. Un autre enfant de la famille, le plus souvent une fille, doit rester à la maison pour aider aux tâches quotidiennes (ménage, travail dans les champs...). Souvent, l'éducation des filles passe après celle des garçons car les filles vont se marier et s'occuper des enfants et de leur maison plus tard. Dans ce cas, les familles pensent que c'est inutile qu'elles aillent à l'école ! De façon générale, les filles sont moins bien traitées que les garçons dans le monde.



Photo Reuters

Aller à l'école pour mieux vivre. Ici, une classe en plein air à New Delhi (Inde).

### ● L'école pour vivre mieux

Quand on n'a pas la possibilité de se former (à lire, à calculer), d'aller à l'école, on ne choisit pas son travail plus tard. On fait n'importe quoi pour vivre et on se fait exploiter. Feriez-vous plus tard le métier que vous voulez si vous deviez travailler au lieu d'aller à l'école ? Les enfants qui reçoivent une instruction ont plus de chances d'exercer plus tard un métier qui leur permettra de vivre correctement. À l'école, les enfants reçoivent des informations sur l'hygiène, la santé... Ils en parlent en-

suite à la maison et finalement, c'est toute la vie de la famille qui s'améliore grâce à l'école. Partout dans le monde, des associations travaillent à mieux adapter l'école aux réalités que vivent les enfants. Au Rajasthan (province de l'Inde) par exemple, le projet Barfoot College (collège des pieds nus) permet à des enfants de la campagne qui travaillent la journée avec leurs parents d'aller à l'école le soir. Près de 4 000 enfants âgés 6 à 14 ans (dont 75 % de filles) fréquentent les 150 écoles de nuit ouvertes au Rajasthan.



# La Convention en questions

Quelle est l'histoire de la Convention internationale des droits de l'enfant? Et comment voit-on si on la respecte?

## PLUS D'INFOS

- Le **103** est le numéro de téléphone d'Ecoute-Enfants. Si vous vivez un moment difficile, si vous avez une question, si vous avez besoin d'être écouté, vous pouvez appeler ce numéro 24 h/24, c'est gratuit et confidentiel (ce qui est dit ne peut être divulgué, dit à tout le monde).
- **C' ma Planète**, sur les droits des enfants.



L'équipe des Niouzz a fait 10 documentaires qui montrent comment les droits de l'enfant sont respectés dans 10 pays : le droit à l'éducation (Maroc), le droit de vivre avec ses parents (Équateur), etc.

[www.classesniouzz.be](http://www.classesniouzz.be)

Il y a 20 ans, le 20 novembre 1989, une Convention était adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies (ONU, chargée de défendre la paix dans le monde).

### Mais c'est quoi une Convention?

C'est un texte qui marque un accord. Ici, ce texte dresse la liste des droits valables pour tous les enfants et les jeunes (de 0 à 18 ans), quel que soit l'endroit où ils vivent.

### Qui a décidé de ce qu'il y avait dans ce texte ?

Les normes (règles) inscrites dans cette Convention ont été négociées par des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des défenseurs des droits de l'homme, des juristes (spécialistes des lois), des spécialistes du développement de l'enfant, etc. sur une période de dix ans. Les experts ont défini 54 articles qui reprennent les règles minimales à respecter envers les enfants de moins de 18 ans, en 4 grands principes. L'enfant a le droit à tout ce qui lui est nécessaire pour sa survie, son développement, sa protection et sa participation (être informé, donner

Photo Reuters



La Convention, c'est une liste des droits valables pour tous les enfants, quel que soit l'endroit où ils vivent.

son avis, etc). Ce texte dit que les enfants ont des droits et que les adultes doivent tout faire pour que ces droits soient respectés.

### Est-ce que c'est comme une loi?

Non, pas tout à fait. Quand un pays ratifie (signe et accepte officiellement) une Convention, il s'engage à changer ses lois pour que celles-ci respectent la Convention. Ce qui est particulier avec cette Convention, c'est que les pays du monde entier l'ont signée sauf les États-Unis et la Somalie. Tous se sont engagés à améliorer les droits des enfants.

### Mais qui vérifie ?

Il existe un comité des droits de l'enfant. Ce comité se réunit,

trois fois par an, pour suivre les progrès accomplis par les États (pays) signataires. Quand un gouvernement signe la Convention, il doit, dans les deux ans à compter de la date de la ratification et, par la suite, tous les cinq ans, soumettre au comité des droits de l'enfant des rapports sur la situation des droits de l'enfant dans son pays. Le comité se compose de 10 membres désignés et élus par les gouvernements qui ont ratifié la Convention. Mais ces personnes sont là à titre personnel, elles n'ont pas à suivre les idées du gouvernement de leur pays, ni à lui rendre des comptes.

Blog [www.lejournaldesenfants.be](http://www.lejournaldesenfants.be)

## Pas tous les droits

Avoir des droits ne signifie pas que l'on peut faire n'importe quoi.

Jouer, apprendre, être protégé, aimé, écouté, bien soigné ... Tous les enfants du monde ont droit à cela grâce à la Convention des droits de l'enfant.

Mais les enfants comme les adultes n'ont pas tous les droits. Ils ont aussi des responsabilités. Il y a des limites.

Il s'agit notamment de respecter les droits des autres. Par exemple, si on vous dit que vous pouvez penser librement et donner votre opinion, vous devez en même temps respecter ceux qui sont différents ou n'ont pas les mêmes idées que vous. Les autres aussi ont le droit d'avoir leurs idées et de les exprimer.

Il s'agit aussi de respecter les lois, les règles. Vous avez le droit de manger mais ce n'est pas une raison pour voler de

la nourriture dans les magasins.

Vos parents ont aussi des droits et des devoirs envers vous. C'est normal qu'ils vous obligent à faire vos devoirs, qu'ils vous interdisent de faire des choses dangereuses, ... Vous pouvez vous exprimer mais pas tout décider. Ce n'est pas parce que vous avez le droit de rêver, de jouer, de vous reposer que vous pouvez refuser de donner un petit coup de main chez vous pour ranger votre chambre, faire la vaisselle...



Photo Fotolia

## 35 défenseurs des enfants

Il y a 35 défenseurs des droits de l'enfant dans 28 pays. En Belgique il y a même deux défenseurs.

En Belgique, la Communauté flamande (partie du pays où l'on parle flamand) et la Communauté française ont chacune leur défenseur des droits de l'enfant. En Flandre, la loi qui précise le rôle de ce défenseur (appelé Commissaire aux droits de l'enfant) date de 1997. Celui-ci est nommé par le Parlement (les élus flamands qui font les lois) pour une durée de 6 ans. Actuellement, c'est Bruno Vanobbergen qui est commissaire.

Site Internet :

[www.kinderrechten.be](http://www.kinderrechten.be)

Du côté francophone, le délégué général (c'est ainsi qu'on l'appelle) est aussi nommé pour 6 ans mais par le gouvernement de la Communauté française. La loi qui précise son rôle date de 2002. Actuel-

lement, c'est Bernard De Vos qui est délégué général.

Site Internet :

[www2.cfwb.be/dgde](http://www2.cfwb.be/dgde)

### ● Un réseau européen

Il existe aussi un réseau européen des défenseurs des enfants (ENOC).

La tâche commune de tous ces défenseurs est la promotion (c'est quand on essaye de faire réussir quelque chose en le mettant en avant) des droits de l'enfant par la diffusion de l'information. Ils font aussi progresser l'expression directe des enfants et des adolescents sur les choix qui les concernent et s'assurent au quotidien que leurs droits soient respectés.



Photo Belga

## OUTILS

Sur la Convention, il existe bien des sites qui en présentent le texte intégral, en voici un :

[www2.cfwb.be/dgde/broc\\_droits.htm](http://www2.cfwb.be/dgde/broc_droits.htm)

- La ratification (signature officielle) par la Belgique (dates):

[www.jeminforme.be/infor\\_enfants/page\\_convention\\_droits\\_enfants.htm](http://www.jeminforme.be/infor_enfants/page_convention_droits_enfants.htm)

- ou des versions adaptées aux enfants:

[www.droitsenfant.com/cide\\_enfant.htm](http://www.droitsenfant.com/cide_enfant.htm)

- En langue des signes aussi (voyez, il y a un onglet: droits humains en langue des signes, cliquez dessus):

[www.humanrights.ch](http://www.humanrights.ch)

- Et voici quelques activités présentées en une page sur ce site :

[www.lacode.be](http://www.lacode.be)

- ... des courtes vidéos présentant des droits des enfants: (regardez les vidéos et cochez les bonnes réponses!)

[www.tv5.org/TV5Site/rechercher/Droits-des-enfants.html](http://www.tv5.org/TV5Site/rechercher/Droits-des-enfants.html)

- Et même Astérix s'y met... avec un jeu interactif « Astérix et le tour des droits » : il s'agit de découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant à travers un grand jeu de l'oie. Seul souci, certaines réponses concernent uniquement la France (numéro de téléphone, chiffres donnés à propos d'un nombre d'enfants, etc.)

[www.asterix.com/droits-des-enfants](http://www.asterix.com/droits-des-enfants)

## À FAIRE

- Pendant tout le mois de novembre, Badje axe ses animations sur les droits de l'enfant: activités pédagogiques dans les écoles, remplacements des accueillant(e)s en garderies scolaires, activités durant les vacances de Toussaint, etc.

[www.badje.be](http://www.badje.be)

- Unicef Belgique propose des activités thématiques dans les écoles, en particulier dans le cadre de la Journée du Changement du 20 novembre.

[www.unicef.be](http://www.unicef.be)

- Plan Belgique (une ONG, organisation non gouvernementale) a conçu des dossiers sur les droits des enfants téléchargeables sur:

[www.planbelgique.be](http://www.planbelgique.be)

- Amnesty International propose une version simplifiée de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui sera distribuée dans les écoles et accompagnée d'un dossier pédagogique à l'attention des enseignants.

[www.amnesty.be](http://www.amnesty.be)

Textes: Rita Wardenier, Nathalie Lemaire et Marie-Agnès Cantinaux  
Journal des Enfants  
38, route de Hannut - 5004 Bouge  
081/24 88 93; [jde@verslavenir.be](mailto:jde@verslavenir.be)  
Site: [www.lejournaldesenfants.be](http://www.lejournaldesenfants.be)